

Formateur animateur

RNCP36613 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	333t
Formacode(s)	44586, 44542, 44539, 44590
Code(s) ROME	K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/07/2022
Date d'échéance	01/07/2024

Certificateur(s)

AFTRAL · SIRET : 30540504500017

Partenaires habilités

105 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 105 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFT FC	30540504500637	Former et organiser l'évaluation
AFT FC	30540504500660	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500702	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500744	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500785	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC TOULOUSE	30540504500421	Former et organiser l'évaluation
AFT-IFTIM	30540504501635	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500025	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500041	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500066	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 105 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36613-formateur-animateur/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification "Formateur Animateur" a pour objectif de former les formateurs aux métiers de la formation et de l'animation en s'adaptant aux évolutions du secteur de la formation notamment celles liées aux innovations pédagogiques et à l'introduction du numérique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ainsi, la certification FA vise la mise en œuvre des connaissances et aptitudes pratiques nécessaires à la préparation et l'animation de formation en présentiel et en distanciel, tout en s'adaptant aux différents publics et aux outils pédagogiques mis à sa disposition.

Cette certification a également pour objectif de transmettre les aptitudes essentielles à l'acquisition de la posture

d'accompagnant (en présentiel comme en distanciel) tout au long des parcours des apprenants afin de favoriser l'accrochage de la formation et l'acquisition des savoir-faire permettant leur insertion professionnelle.

La fonction de Formateur Animateur ciblée par la certification est assurée, la plupart du temps, par un personnel du secteur de la formation professionnelle, rattaché à un organisme ou un centre de formation.

Elle peut donc être assurée par :

- Un formateur présentiel et/ou distanciel,
- Un formateur d'adultes,
- Un animateur de formation,

ACTIVITÉS VISÉES

Préparer et animer une action de formation

Animer une séquence de formation dans des modalités d'apprentissage hybride

Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1.1 : Interpréter le scénario pédagogique à partir des objectifs et des référentiels de la formation afin de définir la progression pédagogique la plus adaptée.

C1.2 : Préparer une séquence de formation à partir d'un scénario pédagogique afin de la rendre conforme aux besoins et aux attentes du public cible.

C1.3 : Effectuer une veille technique et réglementaire sur la thématique principale de l'action de formation à partir de ressources externes et internes afin d'actualiser le contenu et les supports pédagogiques aux évolutions métiers.

C1.4 : Préparer les ressources pédagogiques et matérielles nécessaires en prenant en compte l'organisation pédagogique défini (planning) et les différents profils d'apprenants afin de garantir le bon déroulement de l'action de formation et de favoriser l'acquisition des apprentissages.

C1.5 : Animer une séance de formation en alternant les méthodes pédagogiques de manière cohérente avec les objectifs afin de garantir la compréhension et la mémorisation des connaissances transmises.

C1.6 : Identifier les difficultés d'apprentissage des publics à partir de la réalisation de synthèses intermédiaires et d'évaluations formatives afin de garantir la transmission des savoir-faire et des connaissances indispensables en situation professionnelle.

C1.7 : Réaliser l'accueil, l'animation et la clôture de la séance de formation à partir de la planification des séquences pédagogiques définies en amont afin de structurer l'action de formation.

C2.1 :

Sélectionner et utiliser les outils (VR, simulateurs, serious games) qui vont servir de support à l'animation d'une formation en présentiel à partir des objectifs pédagogiques des séquences et des conditions et contraintes matérielles du centre de formation afin de garantir leurs bonnes utilisations et leurs impacts sur l'acquisition des savoir-faire et savoir-être ciblés.

C2.2 : Adapter les méthodes pédagogiques utilisées et la posture adoptée à l'introduction des outils sélectionnés dans le cadre de l'animation d'une formation en présentiel pour établir un climat propice à l'acquisition des compétences visées.

C2.3 : Animer une séance de formation en distanciel en exploitant différents supports et outils en accord avec la méthode pédagogique et les objectifs de la séance afin de favoriser l'engagement des apprenants dans la formation.

C2.4 : Elaborer des évaluations diagnostiques et formatives adaptées à leurs réalisations en distanciel grâce à des outils pédagogiques afin de permettre aux apprenants de tester leurs connaissances et compétences.

C3.1 : Effectuer un suivi pédagogique et administratif des apprenants en prenant en compte leurs besoins spécifiques afin d'améliorer l'accompagnement individuel et de l'adapter aux difficultés d'apprentissage.

C3.2 : Réaliser le suivi régulier des apprenants en stage et la traçabilité de l'acquisition des compétences afin de s'assurer de la concordance entre les activités réalisées en entreprise et les compétences abordées en centre de formation.

C3.3 : Adapter la progression pédagogique ainsi que les méthodes et techniques utilisées selon les difficultés et les facilités rencontrées afin de maintenir la motivation et l'attention du groupe d'apprenants.

C3.4 : Animer un groupe d'apprenants en utilisant des méthodes de prévention et de résolution des conflits afin de créer une dynamique de groupe propice au développement de l'assiduité et de l'accrochage à la formation.

C3.5 : Planifier et tester les examens ainsi que le matériel nécessaire à leur bon déroulement en accord avec le référentiel d'évaluation de la formation afin de créer les conditions adéquates à la réalisation demandée.

C3.6 : Elaborer des évaluations formatives en adaptant leurs modalités et leurs difficultés à la progression

pédagogique afin de mesurer le niveau d'acquisition des compétences des apprenants par rapport aux objectifs pédagogiques.

C3.7 : Collecter et exploiter les informations liées à la performance de la formation à partir des résultats aux examens et des différents retours des apprenants afin d'améliorer leur prise en charge et le taux de réussite de la formation.

Blocs de compétences

RNCP36613BC01 — Préparer et animer une action de formation

LISTE DE COMPÉTENCES

C1.1 : Interpréter le scénario pédagogique à partir des objectifs et des référentiels de la formation afin de définir la progression pédagogique la plus adaptée.

C1.2 : Préparer une séquence de formation à partir d'un scénario pédagogique afin de la rendre conforme aux besoins et aux attentes du public cible.

C1.3 : Effectuer une veille technique et réglementaire sur la thématique principale de l'action de formation à partir de ressources externes et internes afin d'actualiser le contenu et les supports pédagogiques aux évolutions métiers.

C1.4 : Préparer les ressources pédagogiques et matérielles nécessaires en prenant en compte l'organisation pédagogique défini (planning) et les différents profils d'apprenants afin de garantir le bon déroulement de l'action de formation et de favoriser l'acquisition des apprentissages.

C1.5 : Animer une séance de formation en alternant les méthodes pédagogiques de manière cohérente avec les objectifs afin de garantir la compréhension et la mémorisation des connaissances transmises.

C1.6 : Identifier les difficultés d'apprentissage des publics à partir de la réalisation de synthèses intermédiaires et d'évaluations formatives afin de garantir la transmission des savoir-faire et des connaissances indispensables en situation professionnelle.

C1.7 : Réaliser l'accueil, l'animation et la clôture de la séance de formation à partir de la planification des séquences pédagogiques définies en amont afin de structurer l'action de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :

1. D'une épreuve de validation du bloc consistant à réaliser une mise en Situation Professionnelle : évaluation en situation réelle.

La validation du bloc de compétences 1 est conditionnée par la réussite à l'évaluation de l'animation d'une séance de formation en présentiel (Epreuve orale : durée (1h00)).

2.

D'une mise en Situation Professionnelle finale d'attribution de la certification (1h00)

RNCP36613BC02 — Animer une séquence de formation dans des modalités d'apprentissage hybride

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1 :

Sélectionner et utiliser les outils (VR, simulateurs, serious games) qui vont servir de support à l'animation d'une formation en présentiel à partir des objectifs pédagogiques des séquences et des conditions et contraintes matérielles du centre de formation afin de garantir leurs bonnes utilisations et leurs impacts sur l'acquisition des savoir-faire et savoir-être ciblés.

C2.2 : Adapter les méthodes pédagogiques utilisées et la posture adoptée à l'introduction des outils sélectionnés dans le cadre de l'animation d'une formation en présentiel pour établir un climat propice à l'acquisition des compétences visées.

C2.3 : Animer une séance de formation en distanciel en exploitant différents supports et outils en accord avec la méthode pédagogique et les objectifs de la séance afin de favoriser l'engagement des apprenants dans la formation.

C2.4 : Elaborer des évaluations diagnostiques et formatives adaptées à leurs réalisations en distanciel grâce à des outils pédagogiques afin de permettre aux apprenants de tester leurs connaissances et compétences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :

1. D'une épreuve de validation du bloc consistant à réaliser une mise en Situation Professionnelle : évaluation en situation réelle (30 minutes).

La validation du bloc de compétences 2 est conditionnée par la réussite à l'évaluation de l'animation d'une action de formation réalisée à distance.

2.
Par la mise en situation finale d'attribution de la certification (1h)

RNCP36613BC03 — Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation

LISTE DE COMPÉTENCES

- C3.1 : Effectuer un suivi pédagogique et administratif des apprenants en prenant en compte leurs besoins spécifiques afin d'améliorer l'accompagnement individuel et de l'adapter aux difficultés d'apprentissage.
- C3.2 : Réaliser le suivi régulier des apprenants en stage et la traçabilité de l'acquisition des compétences afin de s'assurer de la concordance entre les activités réalisées en entreprise et les compétences abordées en centre de formation.
- C3.3 : Adapter la progression pédagogique ainsi que les méthodes et techniques utilisées selon les difficultés et les facilités rencontrées afin de maintenir la motivation et l'attention du groupe d'apprenants.
- C3.4 : Animer un groupe d'apprenants en utilisant des méthodes de prévention et de résolution des conflits afin de créer une dynamique de groupe propice au développement de l'assiduité et de l'accrochage à la formation.
- C3.5 : Planifier et tester les examens ainsi que le matériel nécessaire à leur bon déroulement en accord avec le référentiel d'évaluation de la formation afin de créer les conditions adéquates à la réalisation demandée.
- C3.6 : Elaborer des évaluations formatives en adaptant leurs modalités et leurs difficultés à la progression pédagogique afin de mesurer le niveau d'acquisition des compétences des apprenants par rapport aux objectifs pédagogiques.
- C3.7 : Collecter et exploiter les informations liées à la performance de la formation à partir des résultats aux examens et des différents retours des apprenants afin d'améliorer leur prise en charge et le taux de réussite de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :

1. D'une épreuve de validation du bloc consistant à réaliser un entretien technique :

A travers l'étude d'une situation tirée au sort liée à l'accompagnement des apprenants dans leurs parcours de formation, le candidat présentera des solutions et des axes d'amélioration. (Epreuve orale de 30 minutes)

2. Mise en situation finale d'attribution de la certification (1h)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité du formateur animateur s'inscrit, dans l'environnement réglementé du domaine de la formation professionnelle.

En fonction de la nature juridique de l'organisme de formation (public ou privé), ou dans le contexte professionnel d'une entreprise, ou en tant qu'indépendant, ses responsabilités et les objectifs de la formation qu'il dispense ne seront pas les mêmes.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les types d'emplois accessibles aux titulaires de la certification "Formateur Animateur" sont :

- Formateur présentiel et/ou distanciel,
- Formateur d'adultes,
- Animateur de formation,

Les autres emplois accessibles sont les suivants :

- Tuteur à distance,
- Moniteur d'entreprise,
- Tuteur d'entreprise
- Assistant d'éducation

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Élevée (4/5)

Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Familles professionnelles (FAP)	W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 535
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de limite d'âges,

Afin d'accéder à la Certification par la voie de la formation, il est exigé le critère suivant :

- Maîtriser la langue française,

Il est cependant fortement recommandé de disposer :

- D'une expérience professionnelle (métier) dans le domaine de la formation dispensée.
- En fonction de la formation sur laquelle il intervient, un niveau de diplôme équivalent ou supérieur à celle-ci peut être demandé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury d'attribution de la Certification est composé au strict minimum à 66,66 % de professionnels en activité, titulaires de l'emploi-type ou d'une fonction de niveau supérieur. Il se prononce sur l'obtention de la Certification.

La composition des jurys est de deux membres de jurys professionnels minimum et d'un représentant pédagogique de l'organisme certificateur AFTRAL.

Les professionnels (minimum 2) titulaires de l'emploi type doivent avoir au moins 5 années d'exercice de ce métier ou d'une fonction de niveau supérieur, en lien direct avec les activités du formateur animateur (assistant pédagogique, responsable pédagogique, responsable de formation, coordinateur pédagogique...).

Si un membre du jury n'est plus en activité, il ne doit pas avoir cessé son activité depuis plus de 5 ans. Le champ des compétences des membres du jury doit entrer dans l'ensemble des compétences professionnelles visé par la certification. Le jury ne devra avoir entretenu aucune relation avec le candidat.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 500 €
Selon la branche	5 977 € – 8 286 €
Prise en charge	Branches concernées
7 500 €	Valeur par défaut · 207 branches
8 286 €	CPNE de la branche de la Distribution Directe, CPNE transport et activités auxiliaires
8 054 €	CPNEFP Mutualité
6 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	01/07/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/07/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	10	0	100 %	—
2020	13	0	100 %	84 %
2019	34	0	100 %	96 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38807

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP37991

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
La formation de Formateur Animateur | AFTRAL

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36613/>